

Sommaire

Fonctionnaires

La Mupemenet -ci dissoute

Soir Info - lundi 24 juin 2019

Vers de nouvelles tensions à l'université de Cocody

La Voie Originale - lundi 24 juin 2019

Politique

Quattara et son épouse honorent le couple présidentiel sénégalais

Soir Info - lundi 24 juin 2019

Le ministre Isaac De mobilise 1500 femmes pour Pdc-Renaissance

Soir Info - lundi 24 juin 2019

Le commando de 7900 personnes est là

Le Patriote - lundi 24 juin 2019

150 personnalités nommées

Le Patriote - lundi 24 juin 2019

Voici les membres du Conseil politique

Le Nouveau Réveil - lundi 24 juin 2019

Laurent Gbagbo, le goût de la (semi-) liberté

Jeune Afrique - dimanche 23 juin 2019



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE / Plusieurs autres importantes décisions prises

La Mupemenet -ci dissoute



Les mutualistes se sont exprimés sur les différents points (Ph DF)

186 délégués de la Mutuelle des personnels de l'Education nationale et de l'enseignement technique de Côte d'Ivoire (Mupemenet-ci) sur 200 ont tenu une Assemblée générale extraordinaire (Age), le samedi 22 juin 2019, à Yamoussoukro, pour apporter des amendements aux statuts et règlement intérieur. Cela, après l'Ag du 15 mai 2019, qui a vu le renouvellement des organes de la Mutuelle, et de laquelle est née une crise autour de l'élection du Président du Conseil d'administration (Pca), Cissé Vacaba. Plusieurs importantes décisions ont été prises." La Mupemenet-ci, créée en 2014, devient la Mutuelle générale des enseignants de Côte d'Ivoire, avec pour acronyme Mgeci. Le nom nous créait des problèmes, en raison de sa longueur. Désormais, la Mutuelle s'ouvre aux enseignants du privé, du supérieur, du professionnel et aux assimilés, qu'ils soient salariés, en activité ou à la retraite. La composition du Conseil d'administration passe de 17 à 15 membres. Les deux membres supprimés sont ceux des représentants du ministère de l'Education nationale. Nous l'avons fait pour nous aligner sur le règlement n°07/ 2009/CM /UEMOA portant réglementation de la mutualité sociale au sein de l'Uemoa (ndlr, Union économique et monétaire ouest africaine). En tant que mutuelle sociale, notre tutelle est le ministère de l'Emploi et de la protection sociale, et nous sommes gérés par son démembrement qui est l'Agence ivoirienne de régulation des mutualités sociales (Airms) ", a expliqué, à la faveur d'une conférence de presse, au terme des travaux, Théodore Zadi Gnagna, 2e vice-président, porte-parole du Conseil d'administration. Les délégués ont adopté, également, que la tête de liste qui sera votée désormais par l'Ag, soit d'office le Président du Conseil d'administration (Pca), pour 5 ans de mandat renouvelables. Il n'est donc plus question que les administrateurs se retirent pour élire leur président. Autre

chose, le champ de recrutement des mutualistes s'est élargi, de même que l'Ag. Ainsi, à 60 000 adhérents, à ce jour, à la Mutuelle, le nombre de délégués passe de 200 à 230. Concernant la gestion des conflits, le Comité de contrôle sera compétent en la matière. " En cas de crise, les parties doivent saisir immédiatement le Comité de contrôle qui peut convoquer une Ag. Ce Comité peut s'auto-saisir du conflit ou recourir à l'Airms. Les parties en conflit peuvent saisir l'Airms mais elles doivent en informer le Comité", a fait savoir aux journalistes, Théodore Zadi Gnagna, en présence de deux autres vice-présidents, Bah Tiémoko et M. Aholia. L'incompatibilité de la fonction de président régional avec celle d'administrateur et de membre du Comité de contrôle a été retenue, vu que la délégation régionale est placée sous la responsabilité du Conseil d'administration. Aussi, la cotisation qui prend en compte les 30% non couverts par le régime de base obligatoire de la Mutuelle générale des fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire (Mugefci), est ouverte à toute autre assurance, pour tenir compte de la Couverture maladie universelle (Cmu) annoncée pour octobre. Notons que les débats ont été, parfois, houleux.

DOMINIQUE FADEGNON



Douze enseignants du Supérieur toujours sans salaire

Vers de nouvelles tensions à l'université de Cocody



Les cours sont toujours menacés à l'Université de Cocody.

Le feu couve encore à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody (UFHB) entre le corps enseignant et la présidence de l'Université. L'accalmie suscitée à la suite des médiations menées par diverses structures à l'occasion de la crise qui a abouti à la fermeture de toutes les universités, les grandes écoles et instituts, et à l'emprisonnement du Premier secrétaire général de la Coordination des Enseignants-Chercheurs et Chercheurs de Côte d'Ivoire (CNEC), Johnson Kouassi Zamina et de son camarade Joël Dadé, le 18 février 2019, ne semble avoir servi à rien. Car, Abou Karamoko, le président de l'UFHB de Cocody refuse d'appliquer la décision de la Commission d'appel du ministère de l'Enseignement supérieur ordonnant la levée des sanctions prononcées contre 12 enseignants lors de la crise survenue à l'Université en décembre 2018. De fait, à la suite de la longue grève observée par les enseignants, le Conseil de l'Université, sous l'autorité d'Abou Karamoko, s'est cru fondé à se transformer en Conseil de discipline pour statuer, les 29 janvier et 15 février 2019, sur les faits relatifs à « l'agression dont ont été victimes le président de l'université et le Comité de direction au cours de leur réunion hebdomadaire du 17 décembre 2018 » et à « la séquestration des membres du conseil de l'université du 15 février 2019 ». Dans cette logique, le Conseil de l'Université a prononcé contre 12 enseignants les sanctions diverses : « 04 enseignants dont le premier responsable de la CNEC, Johnson Kouassi Zamina, révoqués; 06 enseignants suspendus pour un an avec interdiction d'accès à l'espace de l'UFHB, et 02 enseignants suspendus pour une durée de 6 mois avec interdiction d'accès à l'espace de l'UFHB ». Comme il fallait s'y attendre, Johnson Kouassi Zamina et les 11 enseignants abusivement frappés ont saisi le Conseil de discipline de l'Université, la Commission d'appel créé par le ministère par décision n°474MESRS/CAB

du 28 mars 2019. Cette commission d'appel de la tutelle a entendu les membres de la CNEC sanctionnés, au cours de son audience du 4 avril 2019 présidée par le Pr Yapi Houphouët Félix, directeur de cabinet du ministre Mabri Toikeusse. Elle a rendu son verdict le 10 avril suivant : Toutes les suspensions prononcées ont été cassées et transformées en blâme, les interdictions d'activités académiques en avertissements. Le président Abou Karamoko fait opposition au verdict de la Commission d'appel dont le secrétariat général était assuré par Diomandé Mamadou Hamed, le Secrétaire général de son administration. Et de plus, il refuse de reverser les salaires des enseignants bénéficiaires de ces mesures obtenues d'abord par la médiation de la tutelle, puis à l'issue de la procédure d'appel. Abou Karamoko continue de bloquer les salaires et primes de recherche de ces 12 enseignants. Il le fait sans que le ministre de l'Enseignement supérieur et le Premier ministre, qui sont parties prenantes dans les négociations, ne bougent le petit doigt.

G. BERTRAND KUYO



AVANT LA FIN DE LA VISITE DU CHEF DE L'ETAT SÉNÉGALAIS À ABIDJAN

Ouattara et son épouse honorent le couple présidentiel sénégalais



Alassane Ouattara et son épouse ont offert un dîner officiel en l'honneur du couple présidentiel sénégalais. (Ph. Dr)

Le président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara, et la Première dame, Mme Dominique Ouattara, ont offert, dans la soirée de ce vendredi 21 juin 2019, au Sofitel-Abidjan-Hôtel Ivoire, un dîner officiel en l'honneur du couple présidentiel sénégalais. Le chef de l'Etat s'est félicité de la visite de son homologue sénégalais, qui témoigne de l'exemplarité et de l'excellence des relations d'amitié, de fraternité et de coopération qu'entretiennent la Côte d'Ivoire et le Sénégal, et illustre également la continuité des liens séculaires et privilégiés qui unissent les deux peuples. Il a souligné la lourde responsabilité qui est la sienne et celle de son homologue de mener, ensemble, le combat pour le développement de nos Etats, en vue de les conduire vers l'émergence. A cet égard, a-t-il relevé, plusieurs accords de coopération ont permis d'enrichir les relations multiformes qui existent entre la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Le président Alassane Ouattara a indiqué que le défi aujourd'hui est de moderniser davantage notre cadre de coopération et d'impulser un nouveau dynamisme à nos échanges économiques et culturels. Les deux pays, selon lui, devront aussi faire de l'axe Dakar -Yamoussoukro, un modèle réussi de coopération Sud-Sud et de promotion de l'intégration régionale. Le chef de l'Etat a, par ailleurs, salué le grand réformateur qu'est le président Macky Sall, et l'a félicité pour son courage politique et sa vision, avant de relever les importantes réformes qui font de l'économie sénégalaise l'une des plus dynamiques de l'Afrique de l'Ouest et du continent africain avec un taux de croissance annuel moyen impressionnant de 7% depuis 2016. Il a également relevé les actions menées pour faire du Sénégal un pays émergent grâce à la mise en œuvre efficace du Plan stratégique Sénégal émergent (Pse). Le président de la République a ensuite relevé les actions engagées par la

Côte d'Ivoire pour arriver à l'émergence. Il s'agit, notamment, des réformes structurelles et sectorielles qui ont abouti à une croissance exceptionnelle et à la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit et de la cohésion sociale. Aujourd'hui, dotée d'Institutions fortes et d'un environnement des affaires très attractif, a ajouté le chef de l'Etat, la Côte d'Ivoire s'attèle à mettre en œuvre des actions sociales plus efficaces, qui permettront aux Ivoiriens, notamment les couches sociales les plus vulnérables de bénéficier encore plus des fruits de la croissance. Évoquant l'intégration régionale, le président de la République a souhaité que les deux pays mettent tout en œuvre pour l'aboutissement du chantier de la monnaie unique de la Cedeao, de la construction de l'autoroute Abidjan-Lagos-Dakar et relever le défi de la lutte contre le terrorisme, avant de saluer la création d'un vaste marché unique continental. Pour terminer, le président Alassane Ouattara a invité les hommes d'affaires ivoiriens et sénégalais à investir respectivement au Sénégal et en Côte d'Ivoire, en vue de faire émerger des champions nationaux dans nos deux pays. Le président de la République sénégalaise a, pour sa part, salué les liens séculaires entre la Côte d'Ivoire et le Sénégal, et relevé la contribution du président Alassane Ouattara au renforcement de l'intégration régionale, << notamment au niveau de l'Uemoa dont il assure avec brio, intelligence et compétence les destinées mais également avec la Cedeao, à l'échelle continentale et des Nations unies. Notons que le président Macky Sall et son épouse, Mme Marième Faye Sali, ont été respectivement distingués à la dignité de Grand-croix de l'Ordre national et dans le grade de Commandeur de l'ordre national.



DABOU / SITUATION POLITIQUE

Le ministre Isaac De mobilise 1500 femmes pour Pdc-Renaissance

Le mouvement Pdc-Renaissance, tendance créée par le Vice-président de la République, Daniel Kablan Duncan, pour intégrer le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp), étend ses tentacules dans le département de Dabou. Le ministre de l'Économie numérique et de la poste, Claude Isaac De, l'un des grands animateurs de cette structure, ratisse large dans le Léboutou, d'où il est originaire. Le mercredi 19 juin 2019, plus de 1500 femmes venues des 42 villages du département, ont pris d'assaut un complexe hôtelier de la ville, pour la cérémonie marquant leur adhésion au parti unifié. « Je vous engage à mener le combat du Rhdp. Je ne vous laisserai pas tomber dans votre mission qui consiste à prôner la paix, l'amour et la cohésion », a-t-il lancé aux femmes, avant de leur promettre de mettre à disposition, tous les moyens logistiques et financiers pour installer les sections de Pdc-Renaissance dans toutes les localités de Dabou. Kendja Aimée, représentant la ministre Goudou Coffie Raymonde, marraine de la cérémonie, a profité de l'occasion pour jeter des pierres dans le jardin du président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (Pdc-Rda), Henri Konan Bédié. « Fermez les oreilles à tous ceux qui passent le clair de leur temps à inciter les populations à la haine et la xénophobie », a-t-elle affirmé. Notons que les femmes de Pdc-Renaissance de Dabou sont conduites par Gnagne Adou. Celle-ci a pris l'engagement d'étendre la mobilisation des femmes à toute la région des Grands ponts regroupant les départements de Dabou, Grand-Lahou et Jacqueville.

NORBERT NKAKA

RHDP / CONSEIL NATIONAL

Le commando de 7900 personnes est là



Le 26 janvier dernier, le stade Houphouët-Boigny avait refusé du monde lors du premier congrès du RHDP

Une machine qui va tout écraser sur ce chemin. La liste des membres du conseil national, le plus gros commando du RHDP, est connue. Ce sont 7900 hommes et femmes qui ont été désignés à l'effet de travailler sur l'organisation à la base du parti. C'est une liste représentative de toutes les qualités et compétences que regroupe le parti cher à Alassane Ouattara qui vient de voir le jour. Selon l'article 23 des statuts du RHDP, le grand conseil est l'organe de concertation, d'étude, de discussion, de proposition et d'information des masses. Il est composé des secrétaires généraux de section et des élus du parti : députés, maires, présidents des conseils régionaux. Après la désignation du président du RHDP, Alassane Ouattara, au mois de juillet dernier, ainsi que des deux premiers vice-présidents Henriette Dagri Diabaté et Albert Mabri Toikeusse, l'ossature du RHDP est en train de prendre forme. Après ces nominations, Amadou Gon Coulibaly a été nommé président du directoire. La liste des membres du conseil politique a été publiée les 7 et 27 avril. Une dernière liste des membres du conseil politique a été communiquée hier. En attendant la mise en place des autres structures, les jours à venir seront déterminants pour le RHDP qui ambitionne de conserver le pouvoir d'Etat en 2020. Le 26 janvier 2019, lors de son premier congrès, l'alliance des houpouëtistes avait fait une véritable démonstration de force au stade Félix Houphouët-Boigny avec la présence de plus de 100.000 militants venus de toute la Côte d'Ivoire et du monde entier. Et cela, après que le RHDP a démontré aux dernières élections locales sa prédominance sur l'échiquier politique national.

THIERY LATT

Conseil politique

150 personnalités nommées

Conseil politique : 150 personnalités nommées

PRESIDENT

DECISION N° 08/PP/CAB/ PORTANT

NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL POLITIQUE DU RHDP

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 93-668 du 9 août 1993 relative aux partis et groupements politiques ;

Vu le décret n°99-511 du 11 août 1999 fixant les modalités d'application de la loi n° 93-668

du 9 août 1993 relative aux partis et groupements politiques ;

Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du RHDP du 16 juillet 2018 ;

Vu le récépissé de déclaration n° 637/MIS/DGAT/DAG/SDVA du 20 juillet 2018 ;

Vu les Statuts du RHDP entérinés par le Congrès Ordinaire du 26 janvier 2019 pris en

leurs articles 20.1.4 et 48 ;

Vu la Décision n°06/PP/CAB/ portant nomination des membres du Conseil Politique du RHDP ;

Vu la Décision n°07/PP/CAB/ portant nomination des membres du Conseil Politique du RHDP ;

DECIDE

Article 1 : Sont nommées Membres du Conseil Politique du «Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix» en abrégé «RHDP», les personnes dont les noms suivent :1 M. Daniel Kablan DUNCAN

2 Mme Henriette DAGRI DIABATE

3 M. Amadou Gon COULIBALY

4 M. Amadou SOUMAHORO

5 M. Jeannot AHOUSSOU KOUADIO

6 M. Charles Koffi DIBY

7 M. Théophile N'Doli AHOUA

8 M. Abdallah Albert MABRI TOIKEUSSE

9 M. Hamed BAKAYOKO10 M. Patrick ACHI

11 M. Kobenan Kouassi ADJOUMANI

12 M. Gilbert Kafana KONE

13 M. Birahima Téné OUATTARA

14 M. Ibrahim CISSE BACONGO

15 M. Marcel AMON-TANOH

16 Mme Kandia KAMISSOKO CAMARA

17 M. Joseph SEKA SEKA

18 M. Laurent TCHAGBA

19 M. Siaka OUATTARA

20 M. Anicet Yao BROU

21 M. Alcide DJEDJE

22 M. Evariste Tié MEAMBLY

23 M. Adama BICTOGO

24 M. Alain Richard DONWAHI

25 M. Amédé KOFFI KOUAKOU

26 M. Paulin Claude DANHO

27 M. Ally COULIBALY

28 M. Robert Beugré MAMBE

29 Mme Anne Désirée OULOTO

30 Mme Raymonde GOUDOU COFFIE

31 Mme Clarisse MAHI

32 M. Bernard EHUI KOUTOUAN

33 M. Mamadou DIAWARA

34 M. Ibrahima FANNY

35 M. Basile FREGBO

36 M. Sidiki DIAKITE

37 M. Mamadou Sangafowa COULIBALY

38 Mme Nialé KABA

39 M. Amadou KONE

40 M. Pascal Abinan KOUAKOU

41 M. Adama KONE

42 M. Bruno Nabagné KONE

43 M. Aouélé Eugène AKA

44 M. Albert François AMICHIA

45 M. Jean Claude KOUASSI

46 M. Maurice Kouakou BANDAMAN

47 M. Abdourahmane CISSE

48 Mme Ramata LY-BAKAYOKO

49 Mme Mariatou KONE

50 M. Souleymane DIARRASSOUBA

51 M. Sidiki KONATE

52 M. Claude Isaac DE

53 M. Issa COULIBALY

54 M. Sidi Tiémoko TOURE

55 M. Siandou FOFANA

56 M. Mamadou TOURE

57 M. Moussa SANOGO

58 M. Emmanuel Esmel ESSIS

59 M. Félix Miézan ANOBLE

60 Mme Jeanne PEUHMOND

61 M. Lacina KONE

62 Mme Belmonde Myss DOGO

63 Mme Evelynne KPON TALLY

64 Mme. Madeleine OULAI
65 M. Mamadou SANOGO
66 M. Faustin ABO
67 M. Famoussa COULIBALY
68 Mme Sylvie Patricia YAO
69 M. Louis DAKOURY-TABLEY
70 M. Abel DJOHORE
71 Mme Ami TOUNKARA
72 Mme Aya Virginie TOURE
73 Mme Sarah SAKO FADIGA
74 M. Jean Kouassi ABONOUAN
75 M. Benoit Michel COFFI
76 M. Saraka KONAN
77 M. Lamine KONATE
78 M. Manou KOUELI Bi
79 M. Bouéka Clément NABO
80 M. Kagnon SILUE
81 M. Béhou EKISSI
82 M. Babaud DARRET
83 M. Souleymane Coty DIAKITE
84 M. Moussa DOSSO
85 M. Albert FLINDE
86 M. Philippe LEGRE
87 M. Gaoussou TOURE
88 M. Jean Louis ABONOUAN
89 M. Hervé ADOM
90 M. Mathias AKA N'GOUAN
91 M. Pierre Claver ASSEU
92 M. Diéméléou Amon Gabriel BILE
93 M. Guirao BLE
94 M. Pascal Aka BROU
95 M. Thomas CAMARA
96 M. Sindou CISSE
97 M. Lenissongui COULIBALY
98 M. Ouamien COULIBALY
99 M. Mamadou DELY
100 M. Yaya DEMBELE
101 M. Lanciné DIABY
102 Mme Bonao DIE
103 M. Pierre DIMBA
104 M. Abdoulaye Karim DIOMANDE
105 M. Joachim Bagnon DJEDJE
106 M. Emile EBROTIE
107 Mme Odette EHUI AGNERO
108 M. Wadja ESSAY
109 M. Malick FADIGA
110 M. Lacina FOFANA
111 M. Guillaume GNAMBA-YAO
112 M. Aimé GNONSIAN
113 M. Gala Bi GOHI
114 M. Philippe HIEN
115 M. Michel KADJO
116 Mme Néné Diakité Fatouma KANATE
117 M. Feh KESSE
118 M. Justin N'Goran KOFFI
119 M. Charles KOFFI
120 M. Bitty Pierre KOKORA
121 M. Khalil KONATE
122 M. Harouna KONE
123 M. Mahamadou KONE
124 M. Lassina Cardosi KONE
125 M. Ignace Kouassi KOSSONOU
126 M. Jules Attingbré KOUAME
127 M. Norbert Koffi KOUAME
128 M. Jean Kouakou KOUAME
129 M. Kramo KOUASSI
130 M. Mermoz KOUASSI KOUADIO
131 M. Antoine N'DRI
132 M. Germain N'DRI

133 M. Joël N'GUESSAN
134 M. Désiré N'ZI
135 M. Michel NOUFE
136 M. Blidia Alain OUATTARA
137 Mme Josephine Yéné OUATTARA
138 M. Bernard OUREGA
139 M. Séga SANGARE
140 M. Fidèle SARASSORO
141 M. Hien Yacouba SIE
142 M. John Wayne TEKE
143 Mme Masséré TOURE-KONE
144 M. Bamoudien TRAORE
145 M. Eugène Biti Allou WANYOU
146 M. Messe WOÏ
147 M. Séraphin YAO
148 M. Noël YAO
149 M. Casimir Kouakou YAO-BHOREY
150 M. Komenan Tchekoura Rolland ZAKPA

Article 2 : La présente décision abroge et remplace les décisions n°06 et 07 /PP/CAB des

05 et 27 avril 2019 portant nomination des membres du Conseil Politique du

RHDP.

Elle prend effet à compter de sa date de signature et sera diffusée partout où besoin sera.

Fait à Abidjan, le 22 juin 2019

Alassane OUATTARA

Rhdp

Voici les membres du Conseil politique

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|
| 1 M. Daniel Kablan DUNCAN | 54 M. Sidi Tiémoko TOURE |
| 2 Mme Henriette DAGRI DIABATE | 55 M. Siandou FOFANA |
| 3 M. Amadou Gon COULIBALY | 56 M. Mamadou TOURE |
| 4 M. Amadou SOUMAHORO | 57 M. Moussa SANOGO |
| 5 M. Jeannot AHOUSSOU KOUADIO | 58 M. Emmanuel Esmel ESSIS |
| 6 M. Charles Koffi DIBY | 59 M. Félix Miézan ANOBLE |
| 7 M. Théophile N'Doli AHOUA | 60 Mme Jeanne PEUHMOND |
| 8 M. Abdallah Albert MABRI TOIKEUSSE | 61 M. Lacina KONE |
| 9 M. Hamed BAKAYOKO | 62 Mme Belmonde Myss DOGO |
| 10 M. Patrick ACHI | 63 Mme Evelynne KPON TALLY |
| 11 M. Kobenan Kouassi ADJOU MANI | 64 Mme. Madeleine OULAÏ |
| 12 M. Gilbert Kafana KONE | 65 M. Mamadou SANOGO |
| 13 M. Birahima Téné OUATTARA | 66 M. Faustin ABO |
| 14 M. Ibrahim CISSE BACONGO | 67 M. Famoussa COULIBALY |
| 15 M. Marcel AMON-TANOH | 68 Mme Sylvie Patricia YAO |
| 16 Mme Kandia KAMISSOKO CAMARA | 69 M. Louis DAKOURY-TABLEY |
| 17 M. Joseph SEKA SEKA | 70 M. Abel DJOHORE |
| 18 M. Laurent TCHAGBA | 71 Mme Ami TOUNKARA |
| 19 M. Siaka OUATTARA | 72 Mme Aya Virginie TOURE |
| 20 M. Anicet Yao BROU | 73 Mme Sarah SAKO FADIGA |
| 21 M. Alcide DJEDJE | 74 M. Jean Kouassi ABONOUAN |
| 22 M. Evariste Tié MEAMBLI | 75 M. Benoit Michel COFFI |
| 23 M. Adama BICTOGO | 76 M. Saraka KONAN |
| 24 M. Alain Richard DONWAHI | 77 M. Lamine KONATE |
| 25 M. Amédé KOFFI KOUAKOU | 78 M. Manou KOUÉLI Bi |
| 26 M. Paulin Claude DANHO | 79 M. Bouéka Clément NABO |
| 27 M. Ally COULIBALY | 80 M. Kagnon SILUE |
| 28 M. Robert Beugré MAMBE | 81 M. Béhou EKISSI |
| 29 Mme Anne Désirée OULOTO | 82 M. Babaud DARRET |
| 30 Mme Raymonde GOUDOU COFFIE | 83 M. Souleymane Coty DIAKITE |
| 31 Mme Clarisse MAHI | 84 M. Moussa DOSSO |
| 32 M. Bernard EHUI KOUTOUAN | 85 M. Albert FLINDE |
| 33 M. Mamadou DIAWARA | 86 M. Philippe LEGRE |
| 34 M. Ibrahim FANNY | 87 M. Gaoussou TOURE |
| 35 M. Basile FREGBO | 88 M. Jean Louis ABONOUAN |
| 36 M. Sidiki DIAKITE | 89 M. Hervé ADOM |
| 37 M. Mamadou Sangafowa COULIBALY | 90 M. Mathias AKA N'GOUAN |
| 38 Mme Nialé KABA | 91 M. Pierre Claver ASSEU |
| 39 M. Amadou KONE | 92 M. Diéméléou Amon Gabriel BILE |
| 40 M. Pascal Abinan KOUAKOU | 93 M. Guirao BLE |
| 41 M. Adama KONE | 94 M. Pascal Aka BROU |
| 42 M. Bruno Nabagné KONE | 95 M. Thomas CAMARA |
| 43 M. Aouélé Eugène AKA | 96 M. Sindou CISSE |
| 44 M. Albert François AMICHIA | 97 M. Lenissongui COULIBALY |
| 45 M. Jean Claude KOUASSI | 98 M. Ouamien COULIBALY |
| 46 M. Maurice Kouakou BANDAMAN | 99 M. Mamadou DELY |
| 47 M. Abdourahmane CISSE | 100 M. Yaya DEMBELE |
| 48 Mme Ramata LY-BAKAYOKO | 101 M. Lanciné DIABY |
| 49 Mme Mariatou KONE | 102 Mme Bonao DIE |
| 50 M. Souleymane DIARRASSOUBA | 103 M. Pierre DIMBA |
| 51 M. Sidiki KONATE | 104 M. Abdoulaye Karim DIOMANDE |
| 52 M. Claude Isaac DE | 105 M. Joachim Bagnon DJEDJE |
| 53 M. Issa COULIBALY | 106 M. Emile EBROTIE |

107 Mme Odette EHUI AGNERO
108 M. Wadja ESSAY
109 M. Malick FADIGA
110 M. Lacina FOFANA
111 M. Guillaume GNAMBA-YAO
112 M. Aimé GNONSIAN
113 M. Gala Bi GOHI
114 M. Philippe HIEN
115 M. Michel KADJO
116 Mme Néné Diakité Fatouma KANATE
117 M. Feh KESSE
118 M. Justin N'Goran KOFFI
119 M. Charles KOFFI
120 M. Bitty Pierre KOKORA
121 M. Khalil KONATE
122 M. Harouna KONE
123 M. Mahamadou KONE
124 M. Lassina Cardosi KONE
125 M. Ignace Kouassi KOSSONOU
126 M. Jules Attingbré KOUAME
127 M. Norbert Koffi KOUAME
128 M. Jean Kouakou KOUAME
129 M. Kramo KOUASSI
130 M. Mermoz KOUASSI KOUADIO
131 M. Antoine N'DRI
132 M. Germain N'DRI
133 M. Joël N'GUESSAN
134 M. Désiré N'ZI
135 M. Michel NOUFE
136 M. Blidia Alain OUATTARA
137 Mme Josephine Yéné OUATTARA
138 M. Bernard OUREGA
139 M. Séga SANGARE
140 M. Fidèle SARASSORO
141 M. Hien Yacouba SIE
142 M. John Wayne TEKE
143 Mme Masséré TOURE-KONE
144 M. Bamoudien TRAORE
145 M. Eugène Biti Allou WANYOU
146 M. Messe WOÏ
147 M. Séraphin YAO
148 M. Noël YAO
149 M. Casimir Kouakou YAO-BHOREY
150 M. Komenan Tchekoura Rolland ZAKPA
Fait à Abidjan, le
22 juin 2019

Alassane OUATTARA



Depuis Bruxelles, l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo a repris les rênes du FPI et rêve du jour où il pourra enfin rentrer au pays.

Laurent Gbagbo, le goût de la (semi-) liberté



Depuis Bruxelles, l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo a repris les rênes du FPI et rêve du jour où il pourra enfin rentrer au pays. Sans rancœur, mais avec un vrai désir de revanche.

Laurent Gbagbo ne sort pas beaucoup, mais aujourd'hui, c'est différent : c'est son anniversaire. Pour la première fois depuis huit ans, la fête a lieu hors d'une prison, alors l'ancien président ivoirien a eu envie de petits plaisirs. Rien de clinquant. Non, ce 31 mai, il a simplement rassemblé de vieux copains. Ils ne sont pas si nombreux, ceux qui ne l'ont jamais lâché, qui ont continué à lui rendre visite lorsqu'il n'était plus rien. En matière d'amitié, les épreuves de la vie se chargent de faire le tri.

Autour de lui et de Nady Bamba, sa seconde épouse, il y a les Français Albert Bourgi et Guy Labertit, des amis de cinquante ans, l'Ivoirien Roland Sinsin, resté jusqu'au bout à ses côtés dans le sous-sol du palais présidentiel bombardé, le 11 avril 2011, Demba Traoré, l'un des vice-présidents du Front populaire ivoirien (FPI), Narcisse Kuyo Téa, son ancien chef de cabinet, ou l'avocate franco-

ivoirienne Habiba Touré. Pour ses 74 ans, ils ont déjeuné ensemble dans une chic brasserie de la banlieue de Bruxelles, où ils ont leurs habitudes. Puis la petite bande est partie grimper la colline de Waterloo. Il fait beau et doux ce vendredi.

Il y a 226 marches à gravir et, peu à peu, le vaste champ de bataille apparaît. Il faut s'imaginer sur cette plaine en 1815, se représenter les milliers de soldats français faisant face aux troupes anglo-hollandaises et prussiennes. L'impitoyable affrontement et, à la fin, la déroute de Napoléon. L'ancien président ivoirien sait que tout en haut il trouvera un lion, qui se dresse là depuis près de deux siècles. L'animal de pierre a la gueule ouverte, la tête tournée vers la France : il rugit sa victoire. Laurent Gbagbo est un historien, il connaît cela par cœur. Et, ce 31 mai, le vieux lion, c'est un peu lui.

En un demi-siècle de combats, cet animal politique en a connu, des revers et des rebondissements, mais cette fois-ci, il a sans doute obtenu sa plus belle revanche. Accusé de crimes contre l'humanité depuis la crise postélectorale de 2011, lui qui s'érige en victime d'un complot ourdi par les anciens colonisateurs a été acquitté par la Cour pénale internationale (CPI) en janvier dernier. « Cette victoire lui donne un sacré coup de boost, assure l'un des membres de sa famille, il est en pleine forme. » « Il a très bonne mine. Drôle, jovial, il est comme d'habitude », renchérit un politique ivoirien. « Il n'y a aucune trace de ce qu'il a vécu ces dernières années. Je retrouve le Gbagbo que j'ai toujours connu », raconte le professeur Albert Bourgi.

Bobos et cicatrices Pas de son, pas d'image: depuis sa libération, Laurent Gbagbo est aussi muet qu'invisible sur la scène publique. Il n'y a pas d'autre choix que de s'en remettre à des témoignages de proches. À l'heure des réseaux sociaux et de la communication à outrance, même ses intimes ne prennent pas de photos avec lui, de peur que cela finisse par fuiter. « C'est son côté mafieux! » rit l'un d'eux. Avec cet opposant de toujours, rompu à la clandestinité, tout est verrouillé. « C'est un peu de prudence : l'affaire devant la CPI n'est pas soldée. Et puis il n'a pas besoin de cela pour que tout le monde pense à lui », explique l'un de ses conseillers. « Sa relation avec les Ivoiriens est de toute façon fusionnelle », renchérit Albert Bourgi. Mais cette absence laisse place aux supputations. L'ancien président a-t-il quelque chose à cacher? Comment va-t-il? « Il a les bobos d'un homme de son âge et les cicatrices d'une vie tourmentée, confie un membre de sa



famille, mais il n'y a là rien de grave. Il a toute son acuité intellectuelle et sa lucidité. » Resté proche de son médecin personnel, l'Ivoirien Christophe Blé, Laurent Gbagbo est désormais suivi par des praticiens belges. À quoi pensait-il, ce 5 février au soir, derrière les vitres de la berline de la CPI qui quittait La Haye en catimini pour le conduire à Bruxelles ? Anticipait-il ses retrouvailles, en homme libre, avec sa femme et leur fils, David al-Rai's ? Se remémorait-il son arrivée à la prison de Scheveningen, en novembre 2011, malade et frigorifié ?

Les sept mois d'incarcération à Korhogo, dans le nord de la Côte d'Ivoire, ont été si éprouvants qu'il en a gardé les stigmates. « Ils m'ont quand même esquiné », confiait-il il y a peu à un visiteur. Peut-être pensait-il aux soirées de ces sept dernières années, qu'il passait seul, à lire et à écrire dans sa cellule de 9 m². Ou bien souriait-il en songeant à tous ceux qui n'hésitaient pas à prédire sa condamnation ? Ils ont été nombreux à jurer qu'il ne ressortirait pas vivant de sa cellule... De ces épreuves il ne parle jamais, même à ses plus proches. Laurent Gbagbo est un pudique. « Il n'y a en lui ni triomphalisme, ni rancœur, ni soif de vengeance », assure Assoa Adou, le secrétaire général du FPI. D'ailleurs, il n'évoque pas ses adversaires. Jamais il ne prononce le nom de son grand rival, Alassane Ouattara, l'actuel président. « On ne parle pas de cela. Laurent évoque la politique africaine, l'actualité mondiale, parce que c'est ce qui l'intéresse. Il est dans le présent, pas dans le passé », raconte Albert Bourgi. Quand il ne lit pas (sa grande passion), l'homme passe des heures devant la télé, à regarder documentaires historiques, péplums et bulletins d'information. Depuis sa libération, les demandes de visites affluent, mais il en décline beaucoup. « Il est sorti fatigué de prison. Les quinze derniers jours [entre l'annonce de son acquittement et sa libération sous conditions] ont été particulièrement éprouvants », rapporte un membre de sa famille. « Et puis son agenda est serré ! Le matin, tous les créneaux sont pris : il est encore au lit », sourit-il. Les premiers temps, il a surtout reçu ses amis et sa famille. Michel, son fils aîné, chargé de transmettre des messages aux proches restés en Côte d'Ivoire, est déjà venu plusieurs fois. La mère de celui-ci, Jacqueline Chamois, est passée aussi. Tout comme les jumelles qu'il a eues avec Simone Gbagbo, Marie-Laurence et Marie-Patrice.

Puis, rapidement, la politique a rattrapé le woody (<< garçon >>) de Mama. La mort d'Aboudramane Sangaré, patron par interim du parti, à la fin de 2018, l'avait contraint à s'investir directement ; être libéré l'a rendu plus président du FPI que jamais. « C'est beaucoup plus simple, on peut l'appeler quand on le souhaite, le voir sans demander d'autorisation », précise un membre du parti. Aucune restriction ne pèse sur ses visites. Il n'est pas entouré de représentants de la CPI et ne bénéficie

d'aucune protection. « Il n'a même pas songé à en demander », rapporte l'un de ses conseils. « Toute la stratégie actuelle du FPI, c'est lui », résume Assoa Adou, son homme au sein du parti, qui a multiplié les allers-retours entre Bruxelles et Abidjan. Dans le bureau de la vaste maison qu'il occupe avec Nady Bamba et leur fils, l'infatigable combattant reçoit régulièrement sa garde rapprochée. À l'aube de la présidentielle de 2020, tous estiment vivre un moment clé. Dans un parti déchiré et affaibli, il faut remettre de l'ordre. En rencontrant Pascal Affi N'Guessan — une tentative finalement avortée —, Laurent Gbagbo espérait faire revenir les tenants de l'autre aile du FPI. « Il nous donne ses consignes. Ensemble, on réfléchit à la stratégie du parti. Les discussions avec le PDCI (Parti démocratique de Côte d'Ivoire), c'est entièrement sous son impulsion », témoigne l'un des vice-présidents du FPI. Après qu'Henri Konan Bédié a dénoncé son alliance avec Alassane Ouattara, Laurent Gbagbo a choisi d'entamer un rapprochement avec lui. Il a reçu une délégation conduite par Maurice Kakou Guikahué, puis a donné mandat à Assoa Adou pour qu'il se rende auprès du Sphinx de Daoukro. Le symbole est fort, mais aucun pacte n'est sur le point d'être scellé. « Trop tôt, selon des membres de l'état-major du FPI. Chacun utilise l'autre, mais Gbagbo n'a pas oublié qui était Bédié. S'ils posent ensemble sur un cliché, cela sera juste pour piquer Ouattara ! »

Résurrection Pour la présidentielle, seule une chose est actée : le FPI y participera. « Gbagbo est décidé. Cette fois, nous irons aux élections », dit l'un de ses bras droits. L'ancien chef de l'État pourrait-il en être le candidat ? À cette question il n'a jamais esquissé de réponse. « Je n'ose même pas lui demander directement, confie un homme qui en est pourtant très proche. Celui qui dit qu'il sait ce que Gbagbo fera ment. » L'enfant de Mama ne doute pas que ses partisans rêvent de son retour. Depuis sa chute, ils se sentent orphelins et le parti n'a jamais su se relever. Aucun dauphin n'a émergé depuis que Pascal Affi N'Guessan, le seul ayant été un jour préparé à prendre la suite, a « trahi ». S'il veut sauver le FPI, Laurent Gbagbo n'a peut-être pas le choix. Mais en a-t-il encore la force ? Pour l'instant, les conditions posées par la CPI lui évitent d'avoir à se décider. Bien qu'acquitté, il n'a pas le droit de sortir de la région de Bruxelles. Une « semi-liberté » qui pourrait durer des mois, voire des années. « Il a toujours autant d'espoir et n'a jamais douté qu'un jour il rentrerait en Côte d'Ivoire. Après avoir tout perdu, Laurent Gbagbo vit son acquittement comme une résurrection », estime un membre de sa famille. Le vieux lion, qui a aussi connu les geôles d'Houphouët-Boigny, est convaincu qu'il a un destin. « Quand on s'appelle Laurent Gbagbo, on ne prend pas sa retraite, croit savoir Assoa Adou. La politique, on en fait sa vie - et on meurt au combat. »

ANNA SYLVESTRE-TREINER